

## **Inauguration de la Place Mis et Thiennot à Diors le 14 janvier 2017**

Cassés. Tous étaient cassés. Comme disait Gabriel Thiennot 42 ans plus tard à une équipe de journalistes devant la mairie de Mézières-en-Brenne : « C'est ici qu'on nous a brisés, c'est ici que notre vie s'est terminée. » Et Raymond Mis de rajouter : « On nous dit d'oublier tout ça. Mais c'est une chose qu'on n'oubliera jamais, jusqu'à la mort. » Tous étaient cassés par le traitement qu'ils avaient subi en ce début d'année 1947. Huit nuits de torture ont laissé des traces à leur arrivée à la prison de Châteauroux : hématomes, oreilles décollées, dents cassées, phalanges éclatées, côtes cassées, poumon perforé, testicule écrasé.

Raymond Mis, Gabriel Thiennot et avec eux Emile Thibault, Gervais Thibault, Stanislas Mis, Bernard Chauvet, Jean Blanchet et André Chichery ont gardé des séquelles physiques importantes de ce traitement.

Mais les séquelles psychologiques étaient sans aucun doute encore plus difficiles à porter. Se savoir injustement condamné, croupir en prison alors qu'on est innocent, affronter ensuite le regard de l'entourage qui n'est pas forcément convaincu de son innocence. Comme disait Jean Blanchet : « Dans la famille, bon bah, on a quand même fait de la prison ». Et Gabriel Thiennot d'évoquer ses petites soeurs qui n'avaient pas le droit de jouer avec les autres enfants dans la cour de l'école car elles étaient de la famille de « l'assassin ».

On ne s'en relève que très difficilement. On le fait avec le courage du désespoir. On compte sur ses proches, eux aussi lourdement affectés par cette affaire. Bernard Chauvet disait : « Mon père en est mort, ça c'est sûr, il avait 55 ans. » Raymond Mis : « Mes parents ont vendu leur cheptel pour nous aider, pour payer les avocats, ils se sont trouvés à la rue et après, c'était la ruine. »

On dit que le temps efface tout, non, pas vraiment. Bernard Chauvet confiait au cinéaste Dominique Adt après une séance de tournage, 60 ans après les faits : « Là, j'en ai encore pour huit jours à ne pas pouvoir dormir. »

Raymond, lui, pendant les dernières nuits de sa vie, était tourmenté par la crainte que les policiers le recherchent pour continuer la torture.

Tous les huit ont vécu leur vie, mais une vie, on pourrait dire, « au rabais », en sourdine, sans éclat, ternie par cette terrible expérience de violence gratuite, survenue dans leur jeunesse.

70 ans après, tous sont décédés, le dernier, Jean Blanchet, il y a 7 mois seulement. Ce n'est pas pour autant que cette affaire tombe dans l'oubli.

Au contraire : le nombre de communes qui ont un lieu « Mis et Thiennot » augmente. Diors est la vingt-et-unième commune à rendre hommage aux victimes de cette terrible affaire. Monsieur le Maire, nous vous en remercions vivement, vous ainsi que votre conseil municipal.

Vous n'acceptez pas une justice qui refuse d'admettre qu'elle s'est trompée, une justice qui ne veut pas reconnaître que des aveux obtenus sous la torture sont nuls et nonavenus. Et vous avez le courage de l'afficher clairement.

Vous rendez ainsi hommage aux victimes d'une erreur judiciaire que nous préférons appeler machination judiciaire, car les juges savaient très bien qu'ils condamnaient des innocents. Et cela a continué lors de nos six requêtes en révision, toutes rejetées avec des arguments de mauvaise foi. La justice n'en est pas sortie grandie.

Nous demandons qu'elle se ressaisisse. Il est temps. Les juges sont empêtrés dans leurs propres contradictions. Ils constatent qu'il y a eu torture, mais ne peuvent pas accepter la révision car la torture a toujours été évoquée par les prévenus, elle n'est donc pas un fait nouveau.

Alors il faut changer la loi, c'est même le président de la Commission de révision qui nous l'a conseillé.

A notre demande, Jean-Paul Chanteguet, député de l'Indre et Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret ont déposé une proposition de loi qui, nous l'espérons, sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale et du Sénat très prochainement.

Cette loi nous permettra alors de déposer une septième requête en révision et d'obtenir enfin - nous l'espérons - ce nouveau procès que nous réclamons depuis si longtemps.

Notre combat continue. Il a commencé avec la parution du livre « Ils sont innocents » de Léandre Boizeau. 36 ans après, nous sommes toujours aussi déterminés à atteindre notre objectif : l'innocentement de Mis et Thiennot.

Helga Pottier  
Présidente du Comité de Soutien pour la Révision du Procès Mis et Thiennot